CRISE LIBYENNE

Des analystes prédisent le pire

La transition en Libye sera longue et sanglante. C'est le constat auquel sont arrivés des analystes réunis hier autour du thème des perspectives de règlement de la crise libyenne.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Décortiquée, la situation en Libye a donné hier lieu à plusieurs lectures au sein du Centre d'études stratégiques du quotidien *Echaâb*.

Mustapha Saïdj, enseignant universitaire, est catégorique : que Kadhafi parte dans 3 mois ou dans trois années, la transition sera aussi longue que sanglante.

Il n'exclut pas un scénario à l'irakienne qui se solderait par la scission du pays en l'absence d'un garant.

Il expliquait hier que le cercle déjà restreint du régime de Kadhafi était en train de se refermer au moment où le Conseil national de transition paraît mal organisé et plutôt pragmatique et où la menace djihadiste est une réalité. Auparavant, le Dr Makhlouf, également universitaire, expliquait qu'en Libye, on pouvait parler de «non-système» puisque le pays est doté d'un fonctionnement «hors normes» basé sur la démagogie, le totalitarisme et le populisme.

Un régime, dit-il, qui a choisi la voie sécuritaire pour le traitement de la crise, donnant ainsi des arguments à la communauté internationale pour une intervention.

Pour sa part, Abdelwahab Benkhlif, enseignant à l'université, dit que pour mieux appréhender la crise, il faut revenir à la nature même du système tribal libyen sur lequel s'est fondé l'Etat.

Un Etat contemporain qui n'a pas pu se substituer aux tribus. Il estime que même une fois dépassée, la crise, le système tribal et les structures de l'Etat cohabiteront de manière très prudente.

Photo s: DR

La transition en Libye sera sanglante.

Une situation qui s'explique par la nature même du régime «unique en son genre» et qui complique davantage les pronostics.

N. I.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Arris et Gdyem Izik : même combat

La ville algérienne d'Arris et le camp sahraoui de Gdyem Izik seront, aujourd'hui, jumelés à l'occasion de la commémoration du 41e anniversaire du soulèvement populaire sahraoui dirigé par le chahid Mohamed Brahim Bassiri.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui a organisé, hier, à Zéralda, une réunion de la Task Force Internationale des mouvements de soutien à la cause sahraouie. Cette rencontre, qui coïncide avec le 41e anniversaire du soulèvement de la Zemla, s'est déroulée en présence de 110 militants sahraouis des droits de l'Homme et résistants du camp de Gdyem Izik. Véritable symbole de la résistance, le camp de Gdyem Izik, localité proche d'El Ayoun occupée, a été la cible de la répression des forces d'occupation marocaines.

Démantèlement du camp de Gdyem Izik.

Aujourd'hui, 19 juin, les participants à cette rencontre se rendront dans les Aurès pour assister au jumelage entre la ville de Arris et Gdyem Izik.

«A vous chers frères et sœurs citoyens et citoyennes de la RASD, membres de la résistance populaire pacifique des territoires occupés du Sahara occidental, permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer d'avance ma joie de pouvoir participer avec vous à Arris (Batna), ville natale du grand révolutionnaire algérien Mostefa Ben Boulaïd, qui a donné sa vie pour la liberté de l'Algérie du joug colonial. Nous nous rendrons tous ensemble demain à Arris pour assister au jumelage citoyen entre la ville d'Arris, référence historique glorieuse dans la mémoire collective algérienne, et Gdyem Izik, bastion de la résistance populaire sahraouie des territoires occupés. Un jumelage symbole de la jonction des résistances populaires algérienne et sahraouie», a déclaré Mahrez Lamari, président du CNASPS.

Notons que plusieurs personnalités ont également assisté à la rencontre d'hier, notamment Pierre Galand, président de l'Eucoco (Conférence européenne de coordination de soutien au peuple sahraoui), de Violette Daguerre, présidente de la Commission arabe des droits humains, de Karim Halali, maire de la ville tunisienne de Ariana, et les ambassadeurs accrédités à Alger membres du Forum des amis de la RASD.

T. H.

LES REPRÉSENTANTS DES JOURNALISTES REÇUS PAR BENSALAH

Valoriser le métier de journaliste

Les représentants du Syndicat national des journalistes (SNJ) et ceux affiliés à l'UGTA de la Fédération nationale des journalistes algériens (FNJA) ont été reçus hier par l'instance d'Abdelkader Bensalah, chargée des consultations sur les réformes politiques annoncées par le chef de l'Etat. A sa sortie de la réunion, le SG du SNJ, M. Kamel Amarni, a fait part des propositions de son syndicat.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - «Nous remercions l'instance chargée des consultations pour l'invitation puisqu'il s'agit pour nous d'une occasion d'exposer les problèmes et de proposer des solutions de tout ce qui concerne la presse et la corporation des journalistes aux plus hautes autorités politiques du pays. Nous leur avons remis un mémorandum détaillé de toutes les propositions qui sont, en fait, des solutions et un plan de travail pour faire de la presse algérienne une presse moderne, libre et prospère avec notamment la finalité de valoriser le métier de journaliste», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «En ce qui concerne la révision de la Constitution, nous avons insisté pour prévoir un article qui spécifie expressément le caractère irréversible et immuable de la liberté de la presse en Algérie.»

S'agissant du mémorandum, le SNJ a préconisé «l'ouverture de l'audiovisuel à la concurrence privée». Il a soutenu que l'«Etat a le devoir de faire respecter toutes les lois notamment celles liées à la législation du travail» et surtout, d'«en finir avec les délits de presse». «Nous considérons que les amendes sont excessives et qu'il faut les revoir», suggère-t-il.

Le mémorandum du SNJ, dont nous avons obtenu une copie, souligne également la nécessité de lever le monopole de l'Etat sur la publicité. «Le Conseil de la nation a procédé lors de la session de juin 1999 au blocage du projet de loi sur la publicité sans donner une explication valable à sa démarche. Une controverse est née du fait de l'adoption quelques mois auparavant par l'Assemblée populaire nationale du même texte de loi mettant fin au monopole de l'Etat sur le marché de la publicité», peut-on ainsi y lire.

Le SNJ a de même proposé de réhabiliter le Conseil supérieur de l'information (CSI) et de placer sous sa tutelle une sous-commission de la carte de presse. «Cette sous-commission, qui sera sous tutelle du Conseil supérieur de l'information est habilitée à délivrer la carte nationale de presse et, éventuellement, la retirer momentanément ou définitivement — cela dépendant du degré de la gravité du cas — sur saisine du Conseil de l'éthique et de déontologie par courrier motivant la sanction. C'est à partir d'une mise sur pied des deux instances précitées qu'un Conseil pour l'éthique et la déontologie trouvera sa raison d'être. Autorité morale déjà, il sera ainsi craint et respecté par tous et, donc, réellement efficace», explique-t-on.

S'agissant de l'édition des publications périodiques, les rédacteurs du mémorandum considèrent le blocage des demandes d'autorisation d'édition de publication contraire à la loi en vigueur : «Des centaines de demandes d'autorisation d'édition de publication sont bloquées au niveau du ministère de la Justice sans que les concernés obtiennent une quelconque explication de l'autorité en charge de ce dossier, laissant ainsi planer le doute sur les conditions d'établissement de nouvelles autorisations. Cet état de fait est en totale contradiction avec les dispositions de la loi en vigueur.»

L. H.

ANCIENS CONDAMNÉS À MORT 54-62

Hommage aux héros anonymes

«Des héros anonymes.» Ces héros anonymes, comme les appelle Mustapha Boudina, sont les anciens condamnés à mort. Un hommage leur a été rendu hier au centre de presse d'*El Moudjahid.*

L'Association nationale des anciens condamnés à mort 54-62 et l'association Machâal Echahid se sont réunies, hier, pour commémorer la Journée nationale des anciens condamnés à mort.

Mustapha Boudina, deux fois condamné à mort, en 1960 par le tribunal militaire de Lyon et placé dans le couloir de la mort de Fort Mont-Luc, a, dans un émouvant témoignage, relaté les supplices infligés par la France coloniale. «La première nuit dans le couloir de la mort est insupportable. La mort nous tient compagnie.» Dans des cellules exiguës et humides, ces détenus attendaient leur exécution.

L'orateur se souviendra de cette odeur que le temps n'a pu effacer : l'odeur de la mort qui était aux aguets. Mais «la conviction a vaincu la peur», dira-t-il. Le conférencier mettra l'accent sur le courage de tous ces anciens détenus. Boudina rend hommage à Miloud Bougandoura, Ferradj, Zabana et tant d'autres guillotinés.

Dans son récit, le président de l'Association des anciens condamnés à mort, M. Boudina, estimera qu'ils étaient quelque 2 300 condamnés à mort dont 217 ont été guillotinés, fusillés ou brûlés vifs. 1 100 autres condamnés à mort sont encore en vie. Cependant, les historiens divergent sur ces statistiques.

Tour à tour, les rescapés de la guillotine ont relaté leurs souffrances : de longues séances de torture infligées par les Français.

Annie Steiner, Européenne engagée dans la lutte contre le colonialisme français, a, pour sa part, rendu hommage aux chouhada. «Je suis venue pour les chouhada. Ils représentent le sommet de tous ceux qui ont participé à la révolution», dira-t-elle, émue. Elle évoquera les exécutions qui ont eu lieu dans les trois prisons d'Alger, Oran et Constantine.

Steiner achèvera son témoignage par un émouvant Tahia El Djazaïr. Cette moudjahida a été honorée par l'association Machâal Echahid.

Le courage des femmes révolutionnaires sera également évoqué par ces témoins de l'Histoire. Elles s'appelaient Djamila Bouhired, Djamila Bouazza, Djamila Boupacha, Jacqueline Guerroudj, Zahia Kharfallah et Baya Hocine, et, elles aussi, étaient condamnées à mort.

Enfin, Boudina assure que les anciens condamnés à mort continuent dans leur lutte.

A noter qu'un rassemblement devant la prison Serkadji est prévu aujourd'hui à huit heures.

W. Z.